

Mission d'information Réunion du 28 avril 1998

Étaient présents:

Commission de la Défense: Bernard Cazeneuve (PS), François Lamy (PS), Paul Quilès (PS), Kofi Yamgnane (PS), René Galy-Dejean (RPR), Jean-louis Bernard (UDF), Michel Voisin (UDF), Guy Michel Chauveau (PS), Robert Gaïa (PS), Charles Cova (RPR), Michel Meylan (UDF).

Commission des Affaires Etrangères: Pierre Brana (PS), Yves Dauge (PS), François Loncle (PS), René Rouquet (PS), Jacques Desallangre (RCV), Roland Blum (UDF), Jean-Bernard Raimond (RPR), Jacques Myard (RPR), Mme Martine Aurillac (RPR), Patrick Delnatte (RPR).

Invités: Guy Theunis, Père Blanc.
 Michel Cuingnet, ancien chef de mission de la coopération au Rwanda.

Audition de Guy Theunis

Quilès:

Le père Guy Theunis est membre de la société des missionnaires d'Afrique, il a été prêtre au Rwanda d'abord dans le sud, dans la préfecture de Gikongoro, de 1971 à 1973, puis à Kigali de 1975 à 1985 et enfin à l'ouest du pays dans la préfecture de Kibungo de 1986 à 1989. Entre 1989 et 1994, vous avez exercé diverses activités à Kigali en particulier dans le domaine de la presse. Vous avez donc une connaissance approfondie et directe de la société rwandaise, des conditions de vie, des aspirations et des mentalités qui la caractérisent. Vous avez vécu les événements tragiques qui sont au coeur de notre enquête. Je pense que le père Guy Theunis pourra éclairer utilement la mission sur deux questions essentielles pour notre investigation:

- sur le rôle joué par la presse écrite et la radio dans la société rwandaise et notamment dans les relations entre Hutus et Tutsis.
- sur la place de l'Église catholique dans ce pays très christianisé et sur son impuissance devant la montée du racisme et de la violence.

Theunis:

Avant tout je voudrais lever une certaine ambiguïté. Dans la presse française, j'ai été présenté comme un responsable des Missionnaires d'Afrique au Rwanda, ce que je n'ai jamais été et ce que je ne suis pas non plus. J'ai vécu près de 25 ans au Rwanda, et les dernières années j'ai été très engagé dans les mouvements de défense de droits de l'homme, dans des mouvements de non violence et dans les médias, ce qui veut dire que c'est en mon nom personnel que je parle, et non pas au nom de la Société des Missionnaires d'Afrique.

Je vous demande d'observer une minute de silence pour tous les morts français et belges, militaires et civils, hutus et tutsis, morts ces dernières années, parmi lesquels j'avais beaucoup d'amis.

(minute de silence)

Je vous remercie.

Je suis membre de l'Église catholique, et les dernières années j'étais membre actif de la société civile rwandaise, j'ai été engagé dans les médias, à la revue Dialogue de 1989 à

1992 au Rwanda et en 1994-1995 en Belgique. J'ai été secrétaire exécutif d'un projet de vidéo qui travaillait avec la télévision rwandaise.

J'ai été, et j'en suis fier, un des fondateurs de l'association rwandaise ADL (Association Rwandaise pour la Défense des Droits de la Personne et des Libertés Publiques), j'étais responsable des éditions. L'ADL a publié deux rapports avant les événements de 94: le premier couvre la période de septembre 1991 à septembre 1992, c'est ce rapport qui est à l'origine de l'enquête internationale de janvier 1993, le deuxième rapport couvre la période d'octobre 1992 à octobre 1993.

Il y a des limites à mon témoignage: j'étais peu en contact avec certaines personnes du sommet ; j'avais peu de contacts avec les militaires, et entre autres les militaires français. Mais j'ai eu des contacts avec les ambassadeurs de France, MM. Martre et Marlaud, dont je regrette le non engagement dans les droits de l'homme et dans le soutien à nos activités. Je suis parti d'urgence le 14 avril 1994, mes documents sont donc restés au Rwanda, je dois donc travailler de mémoire, et vous savez qu'avec quatre ans de différence, la mémoire est défaillante... J'ai participé à la commission d'enquête du Sénat belge, mais je n'en ai pas encore lu le rapport. On m'a demandé de préparer une intervention où j'explique comment je vois les événements au Rwanda, comment on en est arrivé au génocide en insistant sur la place de la France. Je vais donc développer quatre points:

1- Je voudrais reprendre ma déclaration au sénat belge. Je la lis: Je trouve inadmissible qu'on ait retiré un contingent essentiel - le contingent belge de la MINUAR - puisqu'il avait l'infrastructure, la logistique et les communications en main sans le remplacer par un autre aussi crédible et aussi valable. C'est pour cette raison que j'ai honte d'être belge. Et dans le rapport du Sénat il était dit qu'une campagne diplomatique a été menée en vue d'amener tous les États à soutenir la décision du gouvernement belge. Il s'agit d'une décision gouvernementale, mais à mes yeux c'est le ministre Claes, responsable des Affaires étrangères, qui a pris cette décision. Si la Belgique au lieu de se retirer avait fait appel aux autres troupes présentes sur place, notamment aux troupes françaises, américaines et italiennes qui se trouvaient à proximité, il est évident que l'on aurait pu arrêter le génocide. D'ailleurs je ne comprends pas que le FPR n'ait pas demandé explicitement à la Belgique de ne pas quitter le pays puisqu'il lui avait demandé de participer au maintien de la paix. Ceci est aussi valable pour la France. C'est le vote de l'ONU du 15 avril 1994 qui est pour moi la cause principale du génocide. La France, comme les États-Unis et comme d'autres, ont une grande responsabilité dans ce domaine... comme la Belgique.

2- Je distingue trois phases dans les événements du mois d'avril, je reprends là ce que Madame Alison Des Forges a déjà écrit aussi. L'attentat du 6 avril n'a pas déclenché un génocide mais il a déclenché des massacres surtout politiques et ciblés, ce sont des ministres, ce sont surtout les membres des partis d'opposition qui ont été tués dans les premières heures, et même les premiers jours.

La deuxième étape c'est la décision du gouvernement belge du 11 avril avec d'autres éléments (comme la constitution du gouvernement intérimaire) qui ont fait un changement dans les partis d'opposition, surtout dans la frange hutue de ces partis - MDR, PL, etc. Au lieu de se cacher - au début ils étaient poursuivis comme les autres membres de ces partis - ils sont sortis des maisons et ils ont appuyé les miliciens aux barrières, ils ont appuyé les Interahamwe du MRND et les miliciens du CDR, et c'est le début des massacres de Tutsis parce que tutsis. La troisième décision, la plus malheureuse, c'est le débat de l'ONU du 15 avril parce que c'est à ce moment-là que

commence vraiment le génocide - le week-end du 16 et 17 avril, c'est le début des massacres dans la préfecture de Gitarama qui jusque-là n'avait pas été touchée du tout, et à Butare, dans le Sud, c'est à partir du 19 que les événements commencent: des miliciens du Nord viennent à Butare, tuent le Préfet et le Commandant de place, les remplacent par des extrémistes, et il y a des massacres à partir du 20.

Ma conviction, c'est qu'au début et jusqu'au 15 avril, on aurait pu empêcher le génocide. C'est le retrait des Casques bleus qui a laissé libre cours non seulement à la participation populaire aux massacres mais à l'extension dans tout le pays de ce génocide qui a fait plusieurs centaines de milliers de victimes.

3- L'opération Turquoise. Je n'en connais pas toutes les motivations, mais j'ai apprécié qu'elle ait coïncidé avec l'appel qu'a lancé le père Henri Blanchard à la télévision française en revenant du Rwanda à ce moment-là. L'opération Turquoise a eu des résultats positifs. Elle a sauvé des milliers de vies tutsies et des dizaines de milliers de victimes potentielles hutues. Les gens en fuyant allaient rentrer au Burundi et ils y auraient sans doute déclenché un massacre. Or l'opération Turquoise a empêché beaucoup de monde de passer au Burundi (il n'y a que 200 000 personnes qui sont passées). Elle a aussi empêché que l'APR ne tue beaucoup de monde. L'APR, à chaque fois qu'elle a pris un territoire, a éliminé des milliers de personnes. Or elle n'a pas pu le faire dans la zone surveillée par l'opération Turquoise. En gardant beaucoup de gens dans le pays, les Français ont sauvé énormément de vies. Je pense notamment aux dizaines de milliers qui ont été tués par la suite dans les camps au Zaïre, dans la région de Bukavu et dans la forêt et qui, s'ils avaient quitté le pays, auraient été d'autres victimes encore.

4- En ce qui concerne l'ampleur de ce drame, je regrette le manque de politique commune au sein de l'Europe. Il n'y aurait jamais eu de génocide s'il y avait eu une politique commune des Européens au Rwanda depuis 1990 et même auparavant, car les divisions qui existaient au sein de la société rwandaise ne se seraient pas appuyées sur les forces étrangères qui sont intervenues pour augmenter les clivages et soutenir les tensions. Il y avait des politiciens qui prônaient le dialogue et les accords d'Arusha, mais il y en a d'autres qui augmentaient les divisions, souvent par une diplomatie secrète et parallèle.

Je vais terminer en posant quelques questions. Je suis de ceux qui veulent la vérité et la justice et je pense qu'il n'y aura de véritable justice que s'il y a vérité:

1. L'attentat contre l'avion du Président. Si on trouve la trace des missiles, surtout le lien qu'il y a eu entre le dépôt à Goma et à Gisenyi, avec entre autre un Belge du nom de Mathias Itimana - qui est d'origine burundaise - peut-être que l'on pourra éclairer un certain nombre de choses.

La question de l'armement français. Selon un rapport de Human Rights Watch (*Qui armait le Rwanda?*), on voit bien l'implication de la France dans cette question-là. Moi-même, quand j'étais au Rwanda, je sais qu'un Français faisait en même temps le véritable commerce d'armes légal mais le trafic d'armes aussi. L'abbé Sibomana me l'avait bien signalé sur place.

2. L'enquête sur la mort des Français au Rwanda. Leur mort n'a toujours pas été expliquée. Pourquoi l'adjudant-chef René Mayer, Alain Didot et son épouse ont-ils été tués le matin du 8 avril - parce que le 7 et le 8 avril, on n'a tué que des personnes ciblées à Kigali - donc cela veut dire qu'ils étaient ciblés. Pour quelles raisons étaient-ils ciblés? On sait qu'ils faisaient partie du GIGN et pas du DAMI et qu'ils étaient dans la surveillance des communications. De qui dépendaient-ils et avec qui étaient-ils en contact? Comment expliquer le suicide à l'Élysée de François de Grossouvre qui était lié au capitaine Paul Barril?

3. Le onzième corps à la morgue de Kigali. Comment était-il avec les corps des 10 Casques bleus belges. Qui est ce onzième corps? Pourquoi les Belges ont-ils fait faire l'autopsie à Nairobi le 10 avril 1994 et non pas à Bruxelles? En tout cas le onzième corps était bien le corps d'un Blanc à Kigali.

4. Le rôle de Jean-Pierre. A-t-il contacté oui ou non l'ambassade de France? En tout cas, cet informateur de janvier 94 qui demandait l'asile politique dans un pays occidental savait beaucoup de choses. Il a averti et je suis sûr que l'ambassade de France a été au courant

5. Pourquoi l'Ambassade de France n'a-t-elle fait preuve d'aucun intérêt pour la défense des droits de l'homme alors que c'est, dit-on, la patrie des droits de l'homme? Par exemple: j'ai reçu un journaliste qui avait été torturé à la présidence, une conférence de presse a été organisée par l'ambassadeur de Belgique qui avait convoqué tous les autres ambassadeurs chez lui. Il y avait l'ambassadeur des États-Unis, le nonce apostolique, ceux qui nous soutenaient le plus, avec aussi des membres des ambassades canadienne et suisse, mais personne de l'ambassade de France. Nous avons reçu le soutien d'organismes français comme la FIDH et Reporters Sans Frontières, qui ont fait du bon travail. Mais rien de l'Etat français.

6. Pourquoi y avait-il d'autres militaires français à Kigali en mars et avril 1994 alors que la France avait soit-disant retiré son contingent? Je cite un nom, Pascal Estrevada qui était venu voir son ami belge mais qui, je pense, n'était pas seul.

7. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'enquête sur l'attentat contre l'avion du président alors que le général Dallaire le demande explicitement et que le gouvernement intérimaire, accueilli à Paris à l'époque, propose que la France en prenne la présidence?

Pour finir, je voudrais rappeler une réflexion que m'a faite un jour l'ambassadeur Martre en tête à tête. Il m'a dit: Je ne comprends pas. Je reçois des ordres de l'Élysée et de Matignon, d'ailleurs, parfois contradictoires, et je ne sais pas lesquels je dois suivre.

Questions

Quilès:

Remerciements.

Vous avez été assez discret sur le rôle de l'Église au Rwanda. Pourriez-vous caractériser l'attitude de l'Église catholique à l'égard de la violation des droits de l'homme au Rwanda. Cette question a-t-elle été évoquée lors de la visite du Pape en septembre 1990 et lors de la visite du cardinal Etchegaray en mai 1993?

En 1996, le Pape a déclaré à propos des événements de 1994: " Si les représentants de l'Église ont fauté, ils doivent être punis." A quelles personnes faisait-il allusion?

Theunis:

L'Église, c'est beaucoup de monde. Lors du recensement de 1991, 90% des Rwandais se déclaraient chrétiens - un peu plus de 62% catholiques, un peu plus de 18% protestants et 8% adventistes. L'Église était comme un État dans l'État, depuis l'époque coloniale. Mais l'Église, ce sont avant tout les Rwandais, et les Rwandais n'ont pas nécessairement agi au nom de leur foi. Il y a des chrétiens qui ont eu un comportement exemplaire, des milliers de gens ont été tués parce qu'ils en défendaient d'autres, et plusieurs l'ont fait au nom de leur foi et l'ont dit. Il y a aussi malheureusement des chrétiens qui ont tué, mais je ne pense pas qu'ils l'aient fait au nom de leur foi, je pense qu'ils agissaient en tant que Rwandais, en tant que Hutus ou en tant que Tutsis.

Le rôle de l'Église est un rôle d'évangélisation, c'est une conscience morale au sein de la société civile. Si les accords d'Arusha ont eu lieu, c'est grâce à l'intervention d'évêques et de responsables d'Églises protestantes. L'Église était souvent un moteur de pacification en tout cas elle a créé des premiers contacts qui ont abouti aux négociations d'Arusha et à l'accord de paix d'août 93. Mais les responsables d'Église sont rwandais, ils sont Hutus et Tutsis, il ont eux-mêmes un point de vue particulier que seuls certains transcendent. Certains ont été extraordinaires, entre autres, le président de la Conférence épiscopale, Thaddée Nsengiyumva, mais il y en a d'autres, comme l'archevêque de Kigali, Vincent Nsengiyumva qui avait une amitié particulière pour le Président, il avait accepté d'être dans le comité central du MRND; sous la pression populaire il a démissionné en 85, mais il a toujours continué de garder ses contacts privilégiés avec le président Habyarimana. Je l'ai écrit, en 94, dans mon article sur le rôle de l'Église catholique au Rwanda dans le livre publié par André Guichaoua sur les crises politiques au Burundi et au Rwanda.

Quilès:

Pourriez-vous répondre à ma question sur le Pape?

Theunis:

En 1990, il a surtout posé la question des réfugiés. C'était alors la question clef. Le comité du MRND avait eu une déclaration malheureuse en 86, refusant le retour des réfugiés. Par la suite, il y avait eu des contacts entre les Ougandais et les Rwandais, une commission avait été mise en place, elle aboutissait en octobre 90, au moment de l'invasion. Cette invasion a été peut-être causée pour empêcher la solution politique au problème des réfugiés. Le Pape a joué son rôle, mais il n'est qu'une autorité morale, donc il peut dire un certain nombre de choses, mais il n'a pas de force de coercition pour pousser les responsables des pays à agir.

Blum:

A propos du rôle de l'Église catholique, vous avez évoqué l'abbé Sibomana. Il avait en son temps beaucoup critiqué le rôle de l'Église catholique au Rwanda l'accusant d'avoir contribué en définitive de façon active ou passive aux violations des droits de l'homme. Pouvez-vous préciser ce point. Est-ce que l'Église a eu vraiment un rôle modérateur en ce domaine. Quelle a été la position de Mgr Etchegaray, lorsqu'il est venu sur place et qu'a-t-il pu faire?

Theunis:

Le cardinal Etchegaray est la première personne politique qui, en venant au Rwanda, a tenu à rencontrer et les responsables à l'intérieur du pays, et les responsables du FPR. Nous sommes allés ensemble avec beaucoup d'autres personnes dans la région occupée par le FPR. Nous avons rencontré une délégation du FPR dirigée par Tito Rutaremara. Il y a eu un accueil formidable. Il a tenu le même langage des deux côtés, appelant à la modération et à la paix.

Concernant l'abbé Sibomana, je vous conseille de lire son livre, *Gardons espoir pour le Rwanda*, il est assez clair. Il n'a jamais accusé l'Église comme telle, il a eu des difficultés avec des membres de l'Église, il le dit très sérieusement. Il avait montré à l'archevêque de Kigali un certain nombre de documents que celui-là ne voulait pas croire, qu'il voulait même déchirer. L'archevêque a proposé qu'il y ait une rencontre entre lui et le président pour essayer de cacher un certain nombre de choses, Sibomana a refusé.

C'est lui, l'abbé Sibomana, qui était un des grands artisans de l'ADL. Il en a été président après Ntezimana. Il était très bien informé. Il savait discerner au sein de l'Église des éléments qui étaient positifs, constructeurs de paix et d'avenir et ceux qui envenimaient les choses. C'est un des hommes qui a eu le plus de courage, pour dénoncer, au péril de sa vie, les choses sous le régime Habyarimana et sous le régime FPR.

Loncle:

Je suis étonné que vous n'ayez à aucun moment l'Église dans votre déclaration liminaire. Vous venez de parler de prêtres rwandais mais il y avait aussi l'implication de l'Église catholique, de sa hiérarchie, la présence de l'Église catholique non rwandaise sur le terrain. On ne peut pas ignorer le rôle de l'archevêque André Perraudin qui a exercé de 1956 jusqu'à une période récente - A. Perraudin est un Suisse qui vit actuellement à Sion dont le témoignage peut-être ne serait pas inintéressant. Chacun sait la manière partisane dont il a successivement appuyé telle ethnie contre l'autre et inversement quelques années plus tard. Certains disent qu'il a accompagné tout le processus conduisant au génocide, que l'implication de l'Église dans un certain nombre de déviations remonte loin, que par exemple entre 1922 et 1945 un certain nombre d'évêques français ont théorisé la supériorité des Tutsis et qu'un certain nombre de responsables dont Mgr Perraudin ont eu un rôle extrêmement contestable et négatif, y compris au moment du génocide.

Cazeneuve:

Trois questions complémentaires de celles que vient de poser M. Loncle.

Tout d'abord, en ce qui concerne Monsieur Perraudin, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt les différentes interventions qu'il a pu faire, notamment le mandement de carême du 11 février 1959 où il dit la chose suivante: "Constatons tout d'abord qu'il y a réellement au Rwanda plusieurs races assez nettement caractérisées, bien que des alliances entre elles aient eu lieu et ne permettent pas de dire toujours à quelle race tel individu

appartient. Cette diversité de races dans un même pays est un fait normal contre lequel d'ailleurs nous ne pouvons rien. "

Comment vous positionnez vous par rapport à une assertion de ce type? Est-ce que vous ne considérez pas que par ce discours, l'Église a eu tendance à authentifier le fait ethnique et est-ce que vous ne trouvez pas qu'il y a dans cette déclaration une forme de fatalisme par rapport au fait ethnique qui a pu conduire aux dérives dont parlait François Loncle, ou en tout cas les alimenter?

La vision de M. Perraudin au lendemain du génocide est extrêmement éclairante et intéressante. Dans un article publié à Genève, le 18 avril 1994, voilà ce qui est dit: "Condamner et comprendre. Le prélat condamne vivement les massacres perpétrés ces derniers jours par des extrémistes hutus, mais s'il condamne, il ajoute: Je les condamne mais j'essaye de comprendre. Ils agissent par colère et par peur. Par colère contre le meurtre de leur président, et par peur de retomber dans l'esclavage". Quelle est votre position par rapport à cette assertion où il n'est en aucun cas question de génocide ou de dénonciation de massacre?

Quand l'Église catholique s'est-elle positionnée pour dénoncer le génocide?

Concernant le rôle de la presse d'obédience catholique au Rwanda, le journal *Kinyamateka* a pris, à partir de 1987, de vraies distances avec le gouvernement rwandais. Dans le numéro des vingt ans de la revue Dialogue, vous développez une ligne éditoriale où vous confirmez des signes positifs avant la dénonciation. Je vois dans ce numéro un message très laudatif du président Habyarimana concernant la revue. Quelle a été la position de la revue par rapport au journal *Kinyamateka* qui a pris une distance en 1987 par rapport au gouvernement? Quelle est cette doctrine qui consiste à confirmer les signes positifs avant la dénonciation: les signes positifs de quoi?

Theunis:

M. Loncle est très mal informé. Je sais qu'il existe une presse torchon qui dit n'importe quoi et qu'un certain nombre de gens le croit, mais je pense qu'il y a des livres qui disent des choses très importantes.

Loncle:

Permettez-moi: quand vous portez ce jugement disant que je suis mal informé, je suis obligé de vous dire que je ne recueille pas ces informations dans telle ou telle revue mais auprès de témoins rwandais ayant vécu au Rwanda et d'origines différentes.

Theunis:

Mgr Perraudin n'habite pas à Sion. Vous pouvez le contacter directement.

Il n'était plus au Rwanda à l'époque du génocide, il s'est retiré en 89 et il n'avait plus de responsabilité même s'il reste une autorité morale. Il ne faut pas dire qu'il aurait été impliqué d'une façon ou d'une autre dans le génocide.

Loncle:

Vous blanchissez Monsieur Perraudin...

Theunis:

Je réponds à la question du fait ethnique et de l'intervention du 11 février 1959 [de Mgr Perraudin]. Les livres sérieux montrent que le problème ethnique existe dès l'arrivée des Pères blancs au Rwanda en 1900 et même très fort. Il y a eu l'appui d'un évêque français, Mgr Classe, pour - et c'est une erreur peut-être - systématiser un régime qui était

à l'époque beaucoup plus complexe. Ils ont voulu simplifier et systématiser en ne gardant que des chefs tutsis. L'Église n'a fait que soutenir le régime mis en place par les Belges. L'Église généralement soutient les régimes en place.

Pour l'article du Journal de Genève, le mieux est d'interroger clairement Mgr Perraudin.

La première autorité politique qui a parlé de génocide c'est le pape Jean-Paul II dans une déclaration du 27 avril 94 publiée le 3 mai à Rome. Nous l'avons publiée dans la revue *Dialogue*: "Très inquiet, je vous invite à une prière intense et fervente pour le Rwanda. La tragédie de ces populations semble ne jamais vouloir s'arrêter: barbarie, vengeances, tueries, sang innocent versé, partout l'horreur et la mort. J'invite ceux qui détiennent les responsabilités à une action généreuse et efficace pour que cesse ce génocide."

En France Monsieur Juppé, c'est bien plus tard et aux États-Unis ça sera pareil.

En ce qui concerne *Kinyamateka* et *Dialogue*, nous travaillions ensemble, nous étions dans le même bâtiment l'abbé Sibomana et moi. Nous avons beaucoup travaillé ensemble aussi bien à l'ADL que dans l'Association des journalistes du Rwanda - il était président, j'étais trésorier. Nos revues ont eu la même ligne. Nous avons dénoncé dans *Dialogue* aussi les difficultés qui existaient du temps d'Habyarimana. On me traitait à l'époque d'inkotanyi, maintenant on me traite d'interahamwe. Quand on défend les faibles on se met nécessairement à dos tous ceux qui sont au pouvoir. Il faut faire la part des choses et ne pas croire n'importe quoi non plus.

Dans la presse il y a beaucoup de choses qui se disent et qui ne sont pas vraies, c'est pourquoi je préfère me référer à des ouvrages sérieux.

Quilès:

Si nous vous entendons aujourd'hui c'est bien parce que vous avez une expérience. Les gens que nous entendons ont généralement une expérience, la difficulté est qu'elle est parfois contradictoire.

Brana:

Je voudrais surtout m'adresser à l'homme qui a vécu si longtemps au Rwanda.

A partir de quel moment avez-vous constaté une fascisation assez visible du régime? A partir de quel moment avez-vous enregistré une propagande anti-tutsi forte venant du pouvoir? Est-ce que vous avez une idée sur la date à laquelle a commencé la planification du génocide? Enfin, on dit que 2 millions de Rwandais auraient commis, pendant le génocide, un crime de sang, est-ce que ce chiffre vous paraît plausible ou tout à fait erroné?

Je voudrais poser deux questions sur vos questions: pourquoi avez-vous souligné si fortement la présence d'un onzième corps à la morgue de Kigali? Quel rôle pouvait jouer ce onzième corps?

Vous avez parlé du rôle de Jean-Pierre, l'informateur de janvier 1994. Pourriez-vous préciser votre pensée?

Theunis:

Je dois m'excuser si je m'emporte parfois un peu, mais j'ai moi-même été blessé pour beaucoup de choses et donc je réagis parfois fortement. Mais c'est une plaie vive.

Le Rwanda est un pays où la population se dit chrétienne - je ne dis pas que ce sont des chrétiens. Et ce n'est pas une exception en Afrique centrale.

Au Rwanda la plupart des institutions (écoles, centres de santé, centres de développement, foyers sociaux) sont aux mains de l'Église - la politique belge l'a voulu ainsi.

La fascisation du régime. Le MRND a été fondé le 5 juillet 1975. En 1976 déjà, il y a eu des réactions de certaines personnalités disant que le MRND n'était pas ce qu'il voulait être, un mouvement national, mais c'est en 80 qu'il y a eu les premières vraies difficultés, avec des tracts, l'emprisonnement de Lizinde. C'était un régime de parti unique, un régime militaire et fort. Dès le départ, c'était sur la route d'une fascisation, et l'Occident soutenait, comme maintenant. L'Occident aime parfois des régimes forts en Afrique et ne soutient pas toujours la démocratie.

La propagande anti-tutsi du pouvoir. Je ne l'ai jamais vue, il n'y a jamais eu de propagande anti-tutsi du pouvoir, il y a eu des interventions d'hommes de pouvoir. Par exemple en mars 92, la déclaration de Nahimana qui était le point de départ des massacres au Bugesera. Le MDR a exigé la démission de M. Nahimana à ce moment-là. Mais Nahimana n'était pas l'homme du pouvoir, il était responsable de l'ORINFOR qui était lié à la Présidence. Où il y a eu véritable propagande anti-tutsi, c'est à la RTLM, qui avait malheureusement le statut d'une radio libre privée. C'est évident que parmi ceux qui ont souscrit à cette radio libre, il y a un certain nombre de gens liés au pouvoir. Quand M. Nahimana a été écarté de l'ORINFOR, les gens au pouvoir n'étant plus maîtres de la radio ont cherché à avoir une autre radio. Ce n'est qu'en août 93 que la RTLM a commencé à émettre, donc assez tard, et au début il n'y avait pas de propagande anti-tutsi. La véritable propagande anti-tutsi, c'est au moment du génocide, après le 15 avril - je peux me tromper d'un jour ou deux, mais il est sûr que la RTLM a joué un très mauvais rôle.

Est-ce qu'il y a eu planification du génocide? A mon avis il n'y a jamais eu planification du génocide comme tel, il y a eu planification de massacres politiques et des listes écrites qui circulaient, mais la plupart des listes étaient mentales. Tout le pays était quadrillé par des responsables du MRND et ils avaient déterminé dans chaque cellule les gens à abattre. Donc il y avait tout une planification de massacres. Le mot génocide pour moi c'est quand on tue tout le monde indistinctement, les vieux, les jeunes, les enfants, les femmes pas ceux qui sont impliqués dans la guerre ou la politique. Donc là je ne pense pas qu'il y ait eu planification du génocide.

Il n'y a pas à mon avis 2 millions de Rwandais qui ont tué. Comment se faisaient les massacres? J'ai assisté moi-même à Kigali... C'était des commandos qui venaient, dans lesquels il y avait parfois un militaire ou un Interahamwe armé, il y avait autour des membres du comité, et il y avait beaucoup de gens qui venaient non pas pour tuer mais surtout pour voler - c'est la quatrième catégorie dans la loi rwandaise actuelle, ceux qui ne sont pas passibles de lourdes peines. Les difficultés économiques des dernières années faisaient qu'il y avait beaucoup de tentations. J'ai rencontré plusieurs de ces groupes, des groupes de 30 ou 40 personnes parmi lesquels il y avait des tueurs (5, 10 peut-être), beaucoup de jeunes désœuvrés, ou des voisins qui venaient participer non pas au massacre mais au pillage, et parfois par curiosité pour voir ce qui allait se passer.

Actuellement il y a au Rwanda plus de 150 000 personnes emprisonnées. Est-ce que tous sont responsables? Il y en a qui ne le sont pas, la justice devra déterminer, ce sera très difficile et très long. Beaucoup sont à l'étranger. S'il y a la guerre aujourd'hui au Rwanda, c'est parce que la plupart des responsables du génocide ne sont pas rentrés au Rwanda. Ce sont eux qui, aujourd'hui, causent l'état de rébellion dans lequel nous nous trouvons.

Pour moi, le onzième corps à la morgue de Kigali reste une énigme et une question importante. Qui est-il? Il est évident qu'au Rwanda d'autres personnes que les forces en

place sont intervenues dans le conflit, souvent pour des raisons économiques ou sentimentales.

Pour l'affaire de Jean-Pierre, il faut d'abord essayer de comprendre. Jean-Pierre est une personnalité assez trouble - s'il vit toujours à Kigali, il y a des raisons - mais les informations qu'il a données étaient bonnes. Il a montré l'endroit où se trouvaient les armes dans le palais du MRND à Kigali - ces armes qui étaient distribuées à la population, ce qu'un évêque a d'ailleurs dénoncé très clairement, Mgr Kalibushi. C'est Jean-Pierre qui, le premier, a parlé d'événements très graves qui allaient venir au Rwanda. J'ai constaté que les ambassadeurs en savaient plus que nous sur le terrain, ils avaient beaucoup plus d'informations que nous: l'ambassade de France comme l'ambassade belge, comme celle des États-Unis, comme d'autres étaient au courant en janvier 94. Evidemment le problème c'était la crédibilité de Jean-Pierre. Aucune ambassade n'a accepté sa demande de lui assurer un refuge politique après qu'il ait donné tous les éléments d'informations dont il disposait.

Yamgnane:

La question de la participation populaire au génocide m'a toujours intrigué. Comment pouvez-vous expliquer que le peuple tout entier ou une si grande partie du peuple ait pu participer à des massacres de ce type?

Theunis:

La première chose, c'est le système foncier rwandais. L'État est propriétaire de la terre et donc l'autorité communale peut toujours la retirer à tout moment. Quand un bourgmestre ordonnait à certaines personnes de l'accompagner, beaucoup.... Dans l'Église on demandait qu'on apprenne à désobéir, mais la tendance ancienne de l'Église est plutôt d'obéir et malheureusement les Rwandais obéissent facilement. C'est dû aussi à cette réalité matérielle, concrète: n'étant pas propriétaires de leurs terres, si on leur retire leur terre c'est fini. Avec le problème de surpopulation et le peu d'espace dont ils disposaient, c'était une tentation... Plusieurs ont tué pour s'accaparer la terre des voisins.

Je pense qu'un des éléments les plus terribles, c'est la radio RTL, c'est l'endoctrinement idéologique. Les gens étaient mal informés. Les gens ne savaient pas la vérité souvent et tout le monde ne lisait pas Kinyamateka. Peu de gens lisaient.

Je pense aussi qu'il y a eu les rivalités locales. Quand on parle d'ethnies, il faut le savoir, ce ne sont pas de véritables ethnies: dans une même famille, on peut avoir un frère et une soeur, hutu et tutsie, parce que c'est une simple convention. Normalement on a l'ethnie du père, mais avant le mariage légal on a l'ethnie de la mère. Donc cela veut dire que l'on peut être frère et soeur et d'ethnies différentes. Mais c'est vrai que des réflexes ethniques jouent. Cependant, là où il y a beaucoup de mélanges, comme dans le Sud et le Centre, la situation est beaucoup plus complexe et ce sont des drames parce que les gens sont rejetés des deux côtés, aujourd'hui comme hier.

Voisin:

Quels étaient les programmes éducatifs de l'Église sur l'histoire du Rwanda? Pourquoi le père Wenceslas, qui a pris une part importante au génocide, a-t-il été recueilli favorablement par l'Église française?

Theunis:

L'abbé Wenceslas est justement de père hutu et de mère tutsie. Son père a été tué, sa mère est toujours vivante. A Kigali, il a protégé beaucoup de monde, 18 000 personnes

dont la majorité sont toujours vivantes. Il voulait rester au moment de l'arrivée du FPR. On lui a conseillé de partir, il est allé dans les camps du Zaïre. Là, on voulait aussi le tuer parce qu'il avait sauvé beaucoup de Tutsis. C'est l'évêque de l'endroit qui, voyant un évêque français, a demandé de faire quelque chose pour le sauver. Il risquait sa vie par les extrémistes des deux côtés.

A Kigali, il a failli être tué par les Interahamwe.

Il n'a pas tué lui-même, c'est évident que non. Il devait nourrir 18000 personnes, il ne faisait que chercher de l'eau et de la nourriture, qu'est-ce qu'il pouvait faire d'autre? Il a même cassé des cadenas à la maison de Caritas parce qu'il savait que, là, il y avait des vivres. Il a pillé lui-même.

J'ai collaboré avec lui. C'est lui qui était responsable de la radio d'Église qui devait être mise en place à Kigali pour contrer la RTL. Il y a eu des oppositions à la mise en place de cette radio au niveau de l'archevêque et de l'État.

Deux prêtres ont été condamnés à mort au Rwanda. L'un a été arrêté en novembre 96 et l'autre tout récemment ; l'un venait d'être nommé curé de la paroisse de Nyundo (c'est seulement à ce moment là qu'on l'a arrêté), et l'autre était recteur du petit séminaire à Nyundo et a été arrêté le 30 juin 1997. Ils étaient tous les deux présents à Nyange, à cet endroit où l'église a été démolie au Caterpillar. Il y avait trois prêtres à ce moment-là à Nyange, deux de passage, ces deux là, et le troisième qui était le vicaire de la paroisse qui se trouve en Italie pour le moment. Or quand les Interahamwe ont attaqué, ils ont enfermé les prêtres à l'intérieur de la paroisse et ce sont eux qui ont tué. Alors comment se fait la justice aujourd'hui? Personne n'a voulu témoigner en leur faveur ; tous ceux qui témoignent en leur faveur risquent aujourd'hui leur vie. Et parmi les juges, on savait très bien que ce n'était pas vrai, mais la pression est tellement forte que l'un et l'autre ont été condamnés à mort.

Parmi ceux qui ont été exécutés l'autre jour à Kigali, il y a des gens responsables du génocide ; mais je sais qu'il y avait aussi l'ancien procureur de Kigali, qui a remplacé F.-X. Nsanzuwera et qui n'était pas impliqué dans les massacres, autant que l'on sache. Pourquoi?

Dauge:

Pouvez-vous revenir sur votre position concernant le départ des troupes belges et françaises et leurs conséquences? Ces départs étaient inscrits dans des accords politiques qui se négociaient. La France était partie dans les accords d'Arusha, elle disait: s'il y a accord politique, nous retirons nos troupes au profit d'une intervention des Nations Unies.

Theunis:

J'étais présent à Kigali au début des massacres ; j'étais à l'aéroport avec les troupes belges pendant deux jours. A l'époque, les Français n'étaient plus dans le cadre de l'accord signé du temps de Giscard d'Estaing. C'était l'opération Amaryllis, et ils étaient avec un bon équipement. Les Belges: il y avait les 450 de la MINUAR, mais il y avait aussi les Belges de Silver Back qui étaient très bien équipés et en nombre. Ils sont intervenus à certains endroits, par exemple devant le stade Amahoro à Kigali, où des militaires belges ont failli être tués... Ils ont tiré dans la foule, et dès ce moment-là, pendant 24h, il n'y a plus rien eu sur cette place. Si on intervenait rapidement à Kigali à ce moment là on pouvait stopper le génocide. Cela aurait été difficile avec la Garde présidentielle mais dans 20 ou 25 des endroits tenus par des miliciens ou par l'une ou l'autre force militaire, si

les Belges et les Français étaient intervenus... On l'a bien vu quand ils sont arrivés pour l'opération Turquoise, avec l'équipement et l'efficacité qu'ils avaient face à des armées qui ne sont pas fort entraînées et surtout pas courageuses. Je vous assure que l'on pouvait empêcher le génocide.

Myard:

Vous avez souligné, Monsieur, qu'il faut être totalement informé. Effectivement, plus nous avançons dans ce dossier, plus nous avons le sentiment qu'il est complexe et qu'il ne suffit pas d'avoir le nez dans la réalité du quotidien pour savoir tout ce qui se trame. Si les évêques ont effectivement agi pour que les accords d'Arusha viennent au monde, ils n'étaient pas les seuls, puisque vous n'ignorez pas, et j'eusse aimé que vous le souligniez, que le gouvernement français quel qu'il soit, a concouru à essayer de rapprocher les parties. J'ai une certaine gêne à vous entendre parce que d'un côté vous soulignez que l'opération Turquoise a été d'un grand bénéfice ; mais vous savez que pour intervenir sur la scène internationale, il faut un certain nombre de décisions. On ne peut pas dire, il faut intervenir, il faut intervenir, sauf à recommencer la colonisation. C'est bien de dire vous auriez dû intervenir, mais ce qui est certain, c'est que la réalité du monde n'est pas aussi simple.

J'ai une gêne profonde - c'est du Bruxelles Soir, plus que du France Soir - quand vous demandez pourquoi M. Grossouvre s'est suicidé. Qu'est ce qu'il vient faire dans cette galère? Et puis il y a Baril... mais je dirai que, même s'il y a eu intervention de l'un ou de l'autre, il y a eu des forces en mouvement qui malheureusement ont dépassé sans doute les intervenants eux-mêmes. Je ne comprends pas le sens de ces questions pointillistes, qui jettent sur votre témoignage un doute en ce qui concerne la volonté de comprendre vraiment ce qui s'est passé.

Theunis:

J'ai vécu près de 25 ans au Rwanda. Mon cœur est là bas. J'étais dans les droits de l'homme. J'étais dans les médias, depuis mon retour en 94. Je suis tout ce qui se publie à ce sujet, j'essaye de comprendre,

J'espère que la mission d'information en France deviendra commission d'enquête et clarifiera un certain nombre de choses. Et j'espère qu'après les États-Unis feront la même démarche et l'ONU finalement, parce qu'il en va de la responsabilité de la communauté internationale. Au Rwanda, il y avait le vote des Nations Unies sur la force de la MINUAR qui devait garantir la paix au Rwanda. La Belgique s'était engagée dans ce processus. Donc, ce n'est pas la colonie mais ce sont les Conventions internationales de l'ONU qui donnaient ce mandat aux forces belges et à d'autres forces de garder la paix au Rwanda en 94. C'est pour cela qu'à mon avis, il y a une responsabilité de la communauté internationale, des États, dont la France, qui ont voté ces textes et qui se sont engagés. Des États comme la Belgique qui ont envoyé des troupes sur le terrain pour la mission de la MINUAR. L'accord d'Arusha s'est fait grâce aux gouvernements étrangers (belge, français, allemand, des États Unis, de la Suisse, du Canada) qui étaient parties prenantes des accords. La Minuar était liée à ces accords, puisqu'elle était la mise en exercice de ces accords. Donc il y a une responsabilité de la communauté internationale.

Quilès:

Je vous remercie. Nous restons pour certains points sur notre faim. En ce qui concerne les questions que vous avez posées, je me permettrai de vous écrire en vous demandant - comme nous le faisons auprès de la plupart des intervenants y compris

journalistes qui affirment un certain nombre de choses - de bien vouloir nous donner plus de précisions, des sources, des origines, car si nous sommes mission d'information, nous aurons le même objectif et le même fonctionnement qu'une commission d'enquête, contrairement à ce que vous avez cru. Nous irons jusqu'au bout de toutes nos demandes.

Audition de Michel Cuingnet
(Texte de la présentation liminaire fourni par l'auteur)

Peut-on éviter de nouveaux Rwanda?

Quels sont les signes prémonitoires d'une débâcle sociale, économique, politique, judiciaire? Il ne peut y avoir de génocide sans idéologie. Le rôle du Hutu Power dans la montée en puissance de l'ethnisme génocidaire a été déterminant. Sa force idéologique reposait sur le soutien indéfectible et l'obéissance de tous ceux qui adhéraient aux "dix commandements du Muhutu", parus le 6 décembre 1990 dans le journal Kangura, véritable charte anti-tutsi, d'un racisme effrayant. Il fallait obéir à ces dix commandements comme il faut obéir aux gouvernants, au Président, comme on obéissait au Mwami, à l'Eglise.

Peut-on être génocidaire par obéissance? au Président? à la Radio des Mille Collines? Génocidaire par besoin de survivre dans un climat de haine entretenu où la misère pousse au meurtre: crainte du retour des réfugiés, d'avoir à partager le peu de terre disponible, crainte des règlements de compte après les massacres de 1959, 1962, 1963, 1973... alors que jusqu'alors on vivait dans l'impunité.

Dans les années 1980, le Rwanda est considéré comme un bon élève du FMI et de la Banque Mondiale, avec un taux d'endettement bas, une monnaie forte. Mais aussi une démographie galopante (+ 3,4% par an) et une église souveraine totalement aveugle sur cette démographie exponentielle et les ravages du Sida.

En 1985, 90% de la population vit de l'agriculture dans un pays de 26 300 Km² (dont 18 000 Km² utiles) avec en moyenne 290 habitants au Km². En 1990, la population est estimée à 7 millions d'habitants dont plus de la moitié a moins de 18 ans.

Juillet 1988, naissance du Front Patriotique Rwandais (FPR) à Kampala, bras politique de la guérilla anti-Habyarimana.

9 décembre 1988, réélection d'Habyarimana avec 99,98% des suffrages exprimés. Pouvoir omniprésent de l'Akazu (petite maison, "premier cercle" autour du Président dont l'épouse est responsable).

Depuis 1960, date de la victoire écrasante du Parmehutu (parti d'émancipation du Hutu), le problème du retour des réfugiés tutsis (après les massacres et les pogroms de 1959) est au coeur de tout débat politique au Rwanda.

Ce n'est que le 3 juin 1993 que le gouvernement de Disuras Msengiyaremwe et le FPR signent à Arusha, le protocole d'accord sur le rapatriement des réfugiés rwandais (sans qu'il y ait à Arusha de représentant des réfugiés).

En août 1993, au moment de la signature des accords de paix, force est de constater l'extrême fragilité de l'équilibre social ; une campagne raciste exacerbée par voie de presse et radio, un climat de guerre civile latent. Une volonté affirmée des extrémistes hutus de ne pas appliquer les accords d'Arusha après trois ans de guerre civile. 500 000 déplacés et autant de réfugiés, hors frontières.

En 1990: Plan d'Ajustement Structurel mis en place par la Banque Mondiale et le FMI (139 millions de dollars). Aide française à la balance des paiements en 1991 de 70 millions de francs.

En 1993, la France était le premier bailleur de fonds bilatéral au Rwanda, à égalité avec la Belgique. L'ensemble des actions de coopération était estimé à 232 millions de francs (tout confondu FAC-Caisse française, coût de l'Assistance Technique).

Dès 1990, la pluviométrie insuffisante avait nécessité une importante aide alimentaire pour subvenir aux besoins des populations. En 1992, la Banque Mondiale estimait que 50% de la population vivait sous le seuil de pauvreté.

Le Plan d'Ajustement Structurel entraîne dès 1990 une dévaluation de 40% du franc rwandais et une nouvelle dévaluation en 1992 de 15%. A la même époque, les cours du café subissent une chute très sensible. De 1987 à 1992, la chute des cours du café, qui représente 75% des recettes d'exportation, est de plus de 50%.

Le Prêt d'ajustement structurel vise à stabiliser l'économie rwandaise trop dépendante d'une monoculture d'exportation, le café, et à la rendre plus compétitive vis-à-vis de l'extérieur (d'où dévaluation de 55% de la monnaie rwandaise entre 1990 et 1992). Mais dès 1992, le FMI et la Banque Mondiale suspend une partie des aides devant l'accroissement extraordinaire des dépenses militaires (augmentation de 200% entre 1990 et 1992).

Le Prêt d'ajustement structurel n'a pas réussi. En 1992, le PNB par habitant se situe à 215 dollars. Le Rwanda est devenu, en quelques années, l'un des pays les plus pauvres du monde. Les évaluations de la Banque Mondiale et du FMI sont alarmantes et la première incertitude concerne le processus de paix.

Compte tenu de la chute des cours du café et de la dévaluation du franc rwandais, dès 1992, les paysans dont la terre appartient à l'Etat, arrachent les caféiers pour des cultures de subsistance (haricots, banane).

Les grandes réformes préconisées par le Plan Ajustement Structurel sont reportées, à savoir:

- réforme foncière
- réforme et privatisation des sociétés d'Etat
- réforme fiscale
- nouveau code douanier.

On constate une inégalité croissante dans la redistribution des ressources.

En 1993, les effectifs militaires estimés à 5 000 en 1989 sont passés à plus de 40 000 ; à ceux-là s'ajoutent 10 000 miliciens.

70% des dépenses ordinaires de l'Etat sont consacrés à l'Armée.

Dès janvier 1993, reprise de la guerre: 500 000 déplacés, dont plus de 200 000 autour de Kigali. La famine touche les campagnes. Tensions sociales croissantes sur les collines comme dans les villes. Aucune redistribution des terres cultivables. Blocage des recrutements dans la fonction publique, sauf l'armée.

Au moment des accords d'Arusha, la Banque Mondiale et le FMI ne peuvent que constater:

- diminution très forte des recettes fiscales. Augmentation continue des dépenses militaires ;
- impossibilité de maîtriser l'inflation ;
- les réserves de change de la Banque Nationale Rwandaise (BNR) n'excèdent pas trois semaines. Le pays est littéralement ruiné. Les armes sont payées sur les recettes du café et du thé ;
- dysfonctionnement des administrations. Détournement de l'aide alimentaire et des fonds publics ;
- entreprises en faillite. La moitié des entreprises de Kigali est en chômage technique en 1993 ;
- coupures quotidiennes d'eau et d'électricité ;
- situation sanitaire catastrophique (30% des femmes séropositives).

En 1993, 96% du déficit budgétaire du Rwanda est couvert par l'aide extérieure. De ce fait, les bailleurs de fonds pourvoient ainsi au gonflement des dépenses militaires.

J'ai adressé à la commission deux documents, l'un sur la mission de la Banque Mondiale et du FMI entre le 21 octobre et le 4 novembre 1993 à Kigali et les intentions de la Banque Mondiale dans la perspective d'une nouvelle réunion à Washington avec le Gouvernement de transition à base élargie (GTBE, auquel participaient 5 ministres FPR) ; l'autre document est une proposition d'accords cadre de politique économique en date du 20 novembre 1993.

A cette date, l'alternative est soit la prolétarianisation d'une grande partie de la population rurale (dans les camps 5 à 600 000 déplacés vivent de la charité internationale), soit la mise en oeuvre immédiate d'un train de mesures: réforme foncière, retour des déplacés dans leurs collines, contrôle des naissances, promotion d'activités industrielles et artisanales, démobilisation, rachat des armes, etc.

Mais dans un territoire exigu et surpeuplé, "l'espace vital" est le filigrane d'une logique des conflits. Face au pouvoir dictatorial de plus en plus oppressant, la peur et la haine submergent le pays et les instances internationales attendent la mise en place du GTBE.

Quelques repères chronologiques

Mars 1992: massacre de Tutsis dans le Bugesera.

2 avril 1992: nouvelle Constitution, abolition du parti unique. Désignation de Disuras Nsengiyaremge pour former un gouvernement de transition avec le MRND, PL, MDR, PDC.

Mai/juin 1992: discussions entre le FPR et le gouvernement à Arusha.

28 février 1993: visite du Ministre de la Coopération, Marcel Debarge.

7 mars 1993: rencontre de Dar-er-Salaam entre Disuras Nsengiyaremge et Alexis Kanyarengwe, président du FPR. Le communiqué à l'issue de cette rencontre, que je tiens à disposition de la commission, prévoit: "que le conflit rwandais ne peut se résoudre que par des voies pacifiques" et "que les deux parties s'engagent à respecter le cessez-le-feu le mardi 9 mars à minuit ; que le groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) identifieront les positions". Ce communiqué annonce le retrait des troupes étrangères et leur remplacement par une force internationale neutre organisée dans le cadre de l'OUA et des Nations Unies. En outre, sont prévus: l'arrestation des fonctionnaires impliqués dans les massacres - le FPR fournira une liste des responsables pressentis ; l'arrêt de la propagande nuisible à travers les médias et meetings populaires, incitant les gens à la haine et la violence et portant préjudice à la réconciliation nationale ; enfin, ne plus procéder à de nouvelles distributions d'armes aux populations civiles. Le GOMN est chargé de contrôler cette dernière mesure.

Plus d'un an avant le génocide, voilà ce qui est ratifié à Dar es Salaam. Une annexe indique que les troupes françaises présentes au Rwanda depuis le 8 février 1993 devront se retirer du pays à partir du 17 mars ; en attendant leur remplacement par une force internationale neutre, les deux compagnies françaises devront rester à Kigali.

Mars 1993: rapport de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) sur les assassinats perpétrés dans la région de Gisenyi contre les populations tutsies.

17 mars 1993: publication du mémorandum des partis MDR, PSD, PDC et PL. Ce document, largement diffusé, est remis au chef de l'Etat Juvenal Habyarimana. On y lit notamment: - le processus démocratique a dégénéré en une lutte effrénée pour le pouvoir, dans laquelle tous les moyens sont bons.

- la crise économique qui, grâce à l'assistance financière internationale accordée dans le cadre du PAS était maîtrisable, aujourd'hui s'est transformée en une faillite financière totale: paralysie de l'activité économique, aucune réforme mise en oeuvre, blocage de l'administration publique. Ce constat d'échec est dû à deux causes principales: les divergences idéologiques entre le MRND et les autres partis du gouvernement et le blocage de l'action gouvernementale.

La solution négociée ayant été torpillée par le pouvoir en place, il n'est pas étonnant que celle de la guerre revienne à la surface. Le MRND a froidement choisi de jouer la carte de l'idéologie ethniste la plus simpliste, celle qui prêche que le Mututsi est l'ennemi irréductible du Muhutu. Le texte ajoute: La majorité des Hutus venus de tous horizons rejettent ce manichéisme ethnique qui a fait le malheur du Rwanda.

Dans les zones contrôlées par les FAR, l'insécurité est principalement causée par des militaires indisciplinés qui font la chasse aux complices du FPR et commettent des meurtres. Malgré de nombreux témoignages accablants, le gouvernement n'a reçu aucun rapport des autorités militaires et aucune sanction n'est infligée aux coupables.

Le mémorandum compte 13 pages. Il décrit une situation des plus alarmantes et porte la signature des responsables de tous les partis de l'opposition au MRND d'Habyarimana. Il insiste sur l'absence de toute enquête ou poursuites judiciaires... Il dit: "Le pays est sans Ministre de la Justice depuis trois mois, pour des raisons totalement injustifiables, sinon que le chef de l'Etat ne souhaite probablement pas le redressement de la situation." (page 4, alinéa A333)

Devant ce constat, le 17 mars 1993, l'ensemble des partis d'opposition pose la question: Quelles actions le gouvernement peut-il mener pour sauver le pays de la catastrophe qui le menace? Plus d'un an avant le génocide.

Avril 1993, soit un mois après le communiqué de Dar-er-Salaam et le mémorandum des partis d'opposition: création de la Radio des Mille Collines. Les premières émissions ont commencé en juillet 1993, quelques jours avant la signature des accords d'Arusha. Le responsable de la Radio des Mille Collines est Ferdinand Nahimana, que le président Habyarimana avait proposé comme

Ministre de l'Enseignement supérieur pour le G.T.B.E (Gouvernement de Transition à Base Élargie).

Je reviendrai sur le rôle de cette campagne raciste et idéologique de cette Radio des Mille Collines dont les mots d'ordre étaient de tuer tout opposant. On annonçait : "Il faut terminer le travail" et écraser tous les cafards, les Inkotany ainsi étaient désignés les Tutsis depuis 1990. A des populations misérables vivant dans des camps de réfugiés ou de déplacés, on inculquait la haine, on désignait l'ennemi "le cafard". Dans la misère extrême, on obéit à la propagande de haine pour conforter sa raison d'être.

4 août 1993: signature des accords d'Arusha entre le FPR et le gouvernement rwandais.

18 août 1993: rapport des Nations Unies sur le massacre des populations tutsies depuis 1990.

28 août 1993: le Président du FPR, Alexis Kanyarengwe écrit au Président Mitterrand pour lui exprimer ses remerciements sur le rôle joué par la France dans les négociations d'Arusha.

27 sept 1993: le Président Mitterrand écrit au Président Clinton: "Si la communauté internationale ne réagit pas rapidement, les efforts de paix que les Etats-Unis et la France ont fermement appuyés, avec les pays de la région, risquent d'être compromis".

5 octobre 1993: la résolution 872 du Conseil de Sécurité de l'ONU prévoit "une opération de maintien de paix conférée à la Minuar afin de garantir la sécurité au Rwanda".

Les accords d'Arusha prévoyaient la mise en place immédiate du Gouvernement de Transition à Base Élargie (comportant 5 ministres FPR, dont celui de l'Intérieur). Ce gouvernement regroupait des représentants de tous les partis, désignés par leur parti. Ce gouvernement devait remplacer le pouvoir laissé jusqu'alors au Président Habyarimana et à l'"Akazu" (premier cercle du Hutu Power dirigé par Mme Habyarimana).

Les accords prévoyaient:

- le retour des réfugiés et des déplacés,
- la fusion des armées après démobilisation des 36 000 hommes,
- un commandement commun (FAR-FPR) d'une seule armée,
- arrêt immédiat des émissions de la Radio des Mille Collines,
- le départ immédiat des troupes françaises remplacées par une force neutre de l'ONU,
- des élections libres dans un délai de 22 mois.

Fin 1993: les représentations diplomatiques et la Minuar disposaient de beaucoup d'informations concordantes sur:

- le rôle et les fonctions assassines des miliciens Interahamwe ;
- la distribution d'armes aux paysans hutus de la zone nord-ouest ;
- les assassinats des tutsis et des opposants au régime d'Habyarimana ;
- les livraisons d'armes et l'achat de machettes ;
- la situation économique et sociale catastrophique ;
- la misère dans les camps, la famine ;
- le chômage et l'arrêt de toute activité économique ;
- l'importance de la dette extérieure et la ruine du pays ;
- la préparation des massacres (liste des opposants) ;
- les appels "à terminer le travail" de la Radio des Mille Collines ;
- l'existence du réseau zéro...

Fin 93/début 94: nouvelles manifestations des miliciens Interahamwe contre les accords d'Arusha. Assassinats de Tutsis comme des opposants à Habyarimana, tant dans les collines (contrôle des cartes d'identité) qu'en ville (barrages tous les soirs dans les quartiers).

Difficultés à mettre en place le Gouvernement de Transition à Base Élargie (GTBE) de Faustin Twagiramungu, président du MDR. Les miliciens MRND et CDR bloquent les abords de l'Assemblée nationale.

Dans Kigali, à cette époque, les tensions sociales étaient croissantes. Madame Braeckman parle d'une recherche d'un exutoire ethnique à un malaise social. C'est juste.

On peut se demander: à partir de quelle désespérance matérielle devient-on un tueur potentiel de son voisin? A quel moment d'indiscipline et de misère une armée se transforme-t-elle en horde de barbares, en "grandes compagnies"?

Il existait une haine latente entre les groupes hutus comme entre certaines régions ou certains clans (l'histoire du Rwanda comme du Burundi n'en donne que trop d'exemples). Mais les extrémistes du Parmehutu, du Hutu Power, de l'Akazu, ceux du MRND comme, bien-sûr les miliciens de la CDR (je rappelle que ce sigle signifie Coalition pour la Défense de la République) ont converti cette hostilité latente en actes d'agression permanents contre les Tutsis, désignés comme responsables des maux de la société rwandaise. La Radio nationale et la Radio des Mille Collines proclamaient sans cesse que les Tutsis et le FPR voulaient la mort des Hutus. Cette campagne idéologique reposant sur une planification étatique a été mise en oeuvre de façon systématique dès 1990 avec la publication des "dix commandements du Muhutu", véritable charte de haine raciale. La CDR (Coalition pour la Défense de la République) a été créée en 1992 avec un programme ultra-ethniste mettant en avant l'impossibilité d'un retour des réfugiés tutsis, qui "mangeraient" les terres et les biens des Hutus déjà trop nombreux. La haine s'est traduite par "tuer ou être tué", la misère, la peur ont fait écouter les appels au meurtre lancés par les plus hauts responsables de la communauté rwandaise au pouvoir... et ont entraîné des hommes, des femmes, des enfants à tuer, par peur, par obéissance, par désespoir... peut-être parce qu'ils n'osaient se tuer eux-mêmes.

Le Président Habyarimana et son proche entourage, sa propre famille ont laissé se développer cette idéologie de haine des Tutsis d'abord, et puis de tous ceux qui ne pensaient pas comme lui, comme eux. La "création" d'un ennemi commun "l'Inkotanyi", le "cafard" qu'il faut écraser, a permis d'unir une fraction de la nation autour d'un despote usé et dépassé par sa propre maison gardienne de la nation hutue.

Depuis 1931, les cartes d'identité portent la mention "Tutsi-Hutu-Twa". Sur la route de Kigali à Ruhengeri, on arrête les cars. Les miliciens ou les militaires font descendre les paysans, les porteurs de cartes Tutsi sont tués et laissés sur le bord de la route. J'en porte témoignage, j'ai vu cela en mars 1993. Dans les moments difficiles (mauvaises récoltes, chute des cours du café, manque de terre...), il est tellement pratique de "désigner un ennemi", un "cafard", à la vindicte populaire surtout si cet ennemi est à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. Le régime d'Habyarimana était corrompu, les administrations ne fonctionnaient plus, l'Etat était sur-endetté...

On a diabolisé par diversion: l'ennemi était partout au milieu du peuple. Pourquoi avoir peur? Les précédents massacres, connus de tous, n'avaient donné lieu à aucune action judiciaire. Impunité garantie, pendant des années de meurtres. Mais si les Tutsis revenaient ils tueraient à leur tour... Alors il faut tuer tous les Tutsis pour qu'ils ne reprennent pas le pouvoir. Il fallait détourner l'agressivité des jeunes sans terre, sans emploi. On a créé les milices Interamhwe. Les effectifs militaires sont passés de 5 200 hommes en 1990 à près de 50 000 hommes en 1994. L'armée comme la milice recrutent chômeurs et jeunes délinquants. Une armée dont les effectifs sont multipliés par dix en 4 ans ne peut guère être encadrée. De plus, les familles des militaires comme celles des miliciens bénéficient de l'intendance et perçoivent une indemnité, alors que les traitements des fonctionnaires ne sont plus payés depuis des mois.

Les accords d'Arusha prévoient la démobilisation. Malgré quelques tentatives du PNVD, rien n'est mis en place pour rendre les militaires à la vie civile et surtout racheter leurs armes. En août 1993, nombreux sont les militaires des FAR qui ressentent les accords d'Arusha comme une capitulation. Ils ont combattu l'Inkotany qu'il fallait écraser et maintenant ils vont être commandés par leurs chefs. Entre les accords d'Arusha (4 août 1993) et le 6 avril 1994, alors que les militaires, privilégiés du régime, connaissaient les mesures de démobilisation, rien ne leur a été proposé: ils se voyaient sans solde, sans travail, sans terre, condamnés au brigandage ou à l'assistance humanitaire. Mais ils avaient leurs armes et le nombre des démobilisables était arrêté à 36 000 hommes.

Les miliciens Interamhwe, eux, occupent les rues des villes et de Kigali principalement. Ils interdisent les réunions du GTBE par leurs manifestations. Ils font la chasse aux Inkotany. D'août 1993 à début 1994, aucune mesure n'est prise pour dissoudre ces hordes fanatisées par la Radio des

Mille Collines qui continue à émettre, malgré les accords de Dar-es-Salaam et d'Arusha. Les militaires et les miliciens composeront le gros des troupes génocidaires.

Dès septembre 1993, outre les mesures de démobilisation, il fallait prévoir, organiser le retour des déplacés (la France fit une aide budgétaire de 10 MF pour l'achat de vivres et de véhicules pour ce faire). Mais il aurait fallu une aide considérable, de septembre 1993 à avril 1994. L'ONU, le PMVD, la Banque Mondiale et les autres bailleurs ont attendu. La Banque Mondiale avait suspendu son aide tant que le GTBE n'était pas mis en place. Août 1993, avril 1994... 9 mois!

Miliciens comme militaires FAR sont farouchement opposés aux accords d'Arusha. La nouvelle armée comprendra 60% de FAR et 40% de FPR, mais le commandement sera réparti 50% FAR / 50% FPR. C'est inconcevable pour les extrémistes hutus.

8 janvier 1994: distribution d'armes par l'armée dans les villages hutus du Nord-Ouest du pays.

19 janvier 1994: lettre du Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana aux Ministres MRND accusant le Ministre de la Défense de distribuer des armes aux populations.

Le même jour, M.Booh-Booh, représentant des Nations Unies, dit que toutes les armes des dépôts clandestins ont disparu.

Janvier 1994: de très nombreuses manifestations des miliciens interahamwe, qui terrorisent les populations et interdisent l'entrée de l'Assemblée nationale aux députés PL et MDR. Ce même mois de janvier, le président Habyarimana veut imposer des représentants de la CDR (extrémistes hutus) à l'Assemblée nationale.

Les hutus originaires du Nord, ceux de l'Akazu, qui détiennent les plus hautes fonctions militaires, politiques, sociales craignent l'application des accords d'Arusha et surtout les élections. Mais aussi, le retour de la justice, l'abolition des privilèges, l'intégration des forces armées, la démobilisation. Il faudra partager avec ceux contre lesquels on a toujours combattu. Pour les extrémistes hutus, les accords d'Arusha sont insupportables.

Après l'impunité garantie, des poursuites judiciaires sont redoutées. Car si le FPR gagne, les vainqueurs rechercheront les tueurs et feront poursuivre les militaires des FAR, les miliciens Interahamwe, les responsables politiques de la CDR, du MRND, les agents de la Radio des Mille Collines... pour avoir commandité depuis des années des assassinats d'opposants au régime d'Habyarimana et des Tutsis.

6 avril 1994: l'avion transportant les Présidents Habyarimana et Ntaryamira est abattu sur la colline de Massaka.

Si le Président Habyarimana n'avait pas été tué, il y aurait quand même eu de gigantesques massacres, car tout était prêt pour que le pouvoir reste à l'Akazu dont on a évacué les responsables par le premier avion.

Je crois que nous avons pêché par manque de clairvoyance. C'est difficile de suivre la politique africaine, car cela demande écoute et modestie. Au Rwanda, nous avons agi par ignorance et suffisance. Nous savions qu'Habyarimana était un dictateur faible et criminel et nous avons confié aux militaires un rôle qui n'aurait dû n'appartenir qu'aux politiques et aux parlementaires.

Questions

Quilès:

Remerciements.

Je voudrais vous poser deux questions.

Les accords d'Arusha étaient-ils applicables? Si oui, quelles conditions économiques aurait-il fallu mettre en oeuvre? Est-ce que les pays donateurs ont pris la juste mesure des conséquences de ces accords d'Arusha? Je pense au financement de la démobilisation d'une partie importante des FAR.

A propos de la situation calamiteuse du Rwanda à l'époque, à qui transmettiez-vous l'information et aviez-vous la même connaissance à l'époque de la situation que celle que vous avez aujourd'hui?

Cuingnet:

Les accords d'Arusha ont été signés entre les parties belligérantes et avec l'appui d'un certain nombre de nations (France, Belgique, Etats-Unis...). Leur mise en application était donc difficile: sur le plan de la démobilisation, il fallait regrouper les soldats en une seule armée, et en même temps il fallait apporter ce qui avait été prévu par ce plan d'ajustement structurel, toute une série d'aides, ce qui n'était peut-être pas réalisable dans un avenir immédiat mais qui aurait dû être mis en place par des décisions des principaux donateurs, en particulier ceux de Bretton Woods. En ce qui concerne les informations à donner, je tiens à votre disposition des notes que j'ai faites sur la situation en décembre 1993, après les accords d'Arusha, où j'expliquais que nous étions devant une situation extrêmement alarmante. Le pays était très fragile sur le plan social et économique et les décisions venant des bailleurs tardaient à se mettre en place. Je me souviens de réunions organisées par le PNUD où il y avait un plan d'urgence prévu pour le Rwanda et on n'en a pas vu le début du commencement.

Myard:

Vous nous dites qu'en décembre 1993, vous avez alerté, en disant qu'il y avait une situation économique désastreuse au Rwanda. Or certains témoins dans cette mission d'information nous ont dit ici que l'aide internationale avait été très importante et avait conforté le gouvernement en place. Vous nous dites le contraire. Pouvez-vous nous apporter des précisions?

Vous parlez d'un "développement de la haine". Etait-ce le fait d'une minorité qui ensuite est devenue majorité ou était-ce la thèse de l'Etat?

La Minuar avait pour mandat de maintenir la sécurité à Kigali et superviser le couvre-feu. Les Français n'étaient pas dans la Minuar. Selon vous, au regard de ce qui s'est passé en 1994, qu'est-ce qui a poussé les Belges, malgré leur mandat, à partir aussi vite?

Cuingnet:

En ce qui concerne l'aide internationale, pendant la mise en place du plan d'ajustement structurel, par deux fois, la Banque Mondiale a stoppé toute aide, tant qu'on ne débouchait pas sur un gouvernement de transition à base élargie. La Banque Mondiale était prête à recevoir à Washington une délégation de ce gouvernement, en particulier avec des représentants du FPR. En attendant, tout a été bloqué. De la même façon, pour le programme de démobilisation qui devait être mis en place et qui était sous l'autorité du PNUD: rien n'a été fait pour répondre à cette urgence de la démobilisation qui devait se traduire en partie par le rachat d'armes. La Banque Mondiale, le FMI et les autres bailleurs avaient décidé que, tant qu'il n'y avait pas de nouveau gouvernement, l'aide n'était pas accordée. Pendant ces 9 mois on a attendu l'aide. On allait vers la catastrophe.

En ce qui concerne la thèse de l'Etat, j'ai lu les documents qui ont été rédigés entre Alexis Kanyarengwe et Dismas Nsengiyaremye à Dar-es-Salaam et le document de l'ensemble des partis d'opposition (MDR, PSD, PDC...), qui date de un an avant les accords d'Arusha. Ces documents insistaient pour qu'il n'y ait plus de campagne anti-tutsis, et qu'on arrête de cultiver cette haine. C'est

très clairement expliqué dans les documents, un an avant même les accords d'Arusha. Dans ce document des partis d'opposition, on lit: "le pays est sans ministre depuis bientôt trois mois pour des raisons totalement injustifiables, sinon que le chef de l'Etat ne souhaite probablement pas le redressement de la situation". Dans le memorandum de Dar-es-Salaam, signé du président Kanyarengwe et de Dismas Nsengiyaremye, il écrit très clairement ce qu'il en est de toutes les campagnes: "S'abstenir de faire de la propagande nuisible à travers les médias publics et les meetings populaires de nature à inciter les gens à la haine, la violence, à porter préjudice à la réconciliation nationale. Elles se sont en outre engagées à ne pas procéder à de nouveaux recrutements militaires, à distribuer des armes à la population civile et à acquérir de nouveaux armements destinés à approvisionner les forces armées sur le terrain".

C'est clair. On n'a absolument pas tenu compte des démarches qui avaient été faites au travers de cette réunion à Dar-es-Salaam entre le premier ministre et le représentant du FPR, ni du mémorandum qui avait été adressé au chef de l'Etat et qui était signé de M. Faustin Twagiramungu et de l'ensemble des responsables des partis d'opposition.

Myard:

En tant que chef de mission, vous écrivez rue Monsieur et mettez en copie à la direction des Affaires africaines et malgaches. Vous êtes vous entretenu avec le directeur des Affaires africaines et malgaches de ce que vous ressentiez et ce que vous nous dites aujourd'hui?

Cuingnet:

Tout à fait. Quand il y a eu une visite de M. Debarge, le ministre de la coopération, et une visite de Guy Penne en tant que sénateur des français de l'étranger, ni l'un ni l'autre ne croyaient qu'il y avait sur les cartes d'identité la mention de l'ethnie. Ils l'ont appris chez moi.

Voisin:

Il semble qu'à partir de 1990, il ait été décidé de faire disparaître les mentions ethniques. Un intervenant à la mission d'information nous a dit que la France aurait livré des cartes d'identité quelques jours avant le génocide.

Cuingnet:

Cela me paraît difficile dans la mesure où ça aurait été des crédits qui seraient venus du Ministère de la Coopération. En tant que chef de mission, je peux vous dire qu'il n'y a pas eu de mise en place de cartes d'identité.

Voisin:

Un intervenant a eu l'air de faire des reproches au gouvernement français sur cette question. C'est pour cela que je vous pose la question.

Cuingnet:

En 1993, lorsque M. Marcel Debarge et M. Guy Penne sont venus au Rwanda, on leur a dit que sur la carte d'identité figurait l'appartenance ethnique. J'ai moi-même assisté à la façon avec laquelle, sous simple lecture de cette carte, on tuait des gens.

Quilès:

Il semble qu'il y a eu une décision de renouveler les cartes d'identité, il semble aussi qu'une commande a été passée à une entreprise française... mais évidemment tout ceci ne se base pas sur des crédits français.

Voisin:

C'est le 19 octobre 1990, au cours de la visite de Monsieur Pelletier, ministre de la coopération, que cette question aurait été évoquée.

Cazeneuve:

La mission militaire de coopération est rattachée au ministre de la Coopération. On peut légitimement penser que vous aviez à connaître le contenu des accords de coopération et de la mise en oeuvre des accords de coopération militaire.

En 1992, un avenant à l'accord de coopération signé en 1975 remplace la gendarmerie rwandaise par les forces armées rwandaises. Avez-vous eu à connaître la modification de l'accord de coopération de 1975 et savez-vous par qui a été prise la décision de substituer à la gendarmerie rwandaise les Forces armées rwandaises?

Ma deuxième question concerne les orientations de la coopération militaire à partir de 1992. Dans son rapport de fin de mission, l'ambassadeur Martre insistait sur le fait que cette coopération devait s'orienter dans le domaine du maintien de l'ordre auprès de la gendarmerie, dans la formation des jeunes recrues aux centres d'entraînement de Moukamira et de Gabiro et sur la formation des jeunes officiers. Avez-vous participé à la mise en oeuvre de cette politique et si oui, dans quelles conditions?

Vous avez indiqué qu'en 1992, il y avait une suspension de l'aide internationale due au fait que le Rwanda ne respectait pas ses engagements au regard de la politique d'ajustement structurel qui lui avait été demandée par le FMI. Dans les années 1990, les choix français d'aide au développement vous paraissent-ils judicieux? Vous avez dit que l'aide avait été suspendue parce que les dépenses militaires du Rwanda étaient trop importantes. De quels éléments disposiez vous concernant les ventes d'armes dans cette période?

Vous étiez au Rwanda en 1994 au moment de l'attentat contre l'avion du Président. Quelles étaient vos relations avec l'ambassade entre le 6 avril 1994 et la fin de l'opération Amaryllis? Dans quelles conditions ont été évacuées les personnes tutsies servant à l'ambassade et à la mission de coopération?

Brana:

Quels étaient les accords entre la France et le Rwanda jusqu'en 1994? Quelles actions de coopération, y compris militaires, ont été poursuivies ou engagées pendant votre séjour d'octobre 1992 à septembre 1994?

Cuingnet:

En ce qui concerne les questions d'ordre militaire, il y avait un attaché de défense qui était chef de la mission de coopération militaire. Je n'intervenais en rien dans ces accords. Le seul moment où nous sommes intervenus en tant que coopération civile était pour la mise en place d'une police judiciaire où nous avons fait appel à des juristes, avec l'aide de la gendarmerie. Il m'est difficile de répondre en ce qui concerne les accords de coopération militaire.

Quilès:

Nous verrons tout le monde, y compris les militaires.

Cuingnet:

En ce qui concerne les ventes d'armes, on suivait le budget de l'Etat. J'ai remis un document qui concerne le budget de 1993. On y apprend qu'il y avait du trafic d'armes et des achats d'armes. Il y avait notamment des achats extraordinaires faits à la Chine pour acheter des machettes. Vous le trouvez dans le petit ouvrage de Willame sur le rapport de la commission parlementaire belge. Mais de là à vous donner une réponse claire en citant des sources... Je ne peux pas répondre à vos questions car je ne suis pas habilité pour répondre à un problème militaire.

A propos de la période entre le 6 avril et le départ de Kigali, à ce moment là, l'ambassadeur Marlaud était seul, l'attaché de défense était en France et M. Binel, le conseiller était au Kenya. M. Marlaud m'avait demandé pendant ces trois jours difficiles de rester chez moi et d'être l'interface avec les demandes des chancelleries autres que françaises. A ce sujet, j'ai fait un rapport que j'ai

confié à M. Quilès et où j'explique comment se sont passées ces journées à Kigali entre le 6 et le 9 avril, quand j'ai pris le dernier avion pour Bujumbura.

Pourquoi les Belges sont-ils partis? Il faut leur demander! On voit apparaître à travers tous les documents, un an avant les accords d'Arusha, que toute troupe étrangère devra quitter le territoire rwandais. Je crois que dans le rapport de la commission d'enquête belge, cette question du départ des troupes belges fait l'objet de plusieurs centaines de pages. Je ne peux pas répondre parce que je ne sais pas.

Quilès:

Nous poserons la question aux Belges quand on les verra. Et à propos de la question sur le personnel de l'ambassade de France?

Cuingnet:

J'ignore comment ça s'est passé puisque je n'ai pu rejoindre la chancellerie que lorsque le colonel Cussac, l'attaché de défense, et M. Binet, conseiller à l'ambassade, sont rentrés. Les personnels de la mission de coopération (ils étaient une majorité de Tutsis) ont presque tous été tués, dont certains devant moi, et les personnels de chez moi ont tous été tués. Je ne sais pas ce qu'il en a été pour les personnels du centre culturel et de la chancellerie diplomatique.

Lamy:

Vous avez dit "On a pêché par ignorance". Vous avez décrit une situation de déliquescence totale après les accords d'Arusha. En tant que chef de la mission de coopération, avez-vous fait des rapports précis entre les accords d'Arusha et avril 1994, au ministre de la coopération?

Cuingnet: Oui. Je les ai envoyés à la mission.

Lamy:

Vous avez dit: "Nous avons laissé un rôle aux militaires qu'auraient dû jouer les politiques ou les parlementaires". Pensiez-vous que les militaires français sur place, et notamment ceux qui dépendaient de la mission militaire de coopération, avaient une autonomie et qu'ils auraient pu jouer un rôle qui aurait dépassé le cadre de leur mission?

Cova:

Selon vous, les militaires français ont failli à leur mission. Ce n'est pourtant pas l'avis du témoin auditionné ce matin qui a cité l'opération Turquoise.

Cuingnet:

Je m'en tiens à la période 1992-1994. Turquoise est différent. Il y a eu une présence des politiques pour essayer de convaincre le régime en place qu'il fallait arriver à un accord. On espérait qu'Arusha soit la solution. Dans la coopération militaire, il y avait une coopération qui touchait la gendarmerie qui se passait dans de bonnes conditions, sous l'autorité de l'attaché de défense, le colonel Cussac. Par contre, après les accords d'Arusha, les retards dans la mise en place de l'aide internationale, en particulier de l'ONU, ont entraîné des retards dans le départ des troupes françaises.

En septembre 1993, un mois après Arusha, c'était encore des militaires français qui contrôlaient les routes, qui avaient un rôle d'armée d'occupation. Je suis désolé, ou on laisse le soin aux politiques au travers d'accords entre les deux belligérants (où on se porte garant pour le retour à la paix)..., ou alors on a en marge des gens qui poursuivent une action.

Il y a peut-être différentes raisons: peut-être que la Minuar n'était pas prête, qu'il n'y avait pas assez d'argent ou de troupes. Pourquoi les militaires sont-ils restés après les accords et ont continué à avoir une action, critiquable de la part des signataires de l'accord, en particulier des gens du FPR? Sur la route de Kigali à Ruhengeri en septembre et octobre 1993, c'était encore des nids de

mitrailleuses avec des militaires français qui contrôlaient les routes. Or il avait été convenu qu'on devait se retirer. Un an avant dans la mémorandum, on parle du départ des troupes étrangères. Dans le document signé du président du FPR et du Premier Ministre, c'est très clairement exprimé. Il y a même une date à laquelle doivent partir les troupes étrangères.

Quilès:

Je lis le papier. Il y a deux dates: les troupes françaises présentes au Rwanda depuis le 8 février 1993 devaient se retirer du pays à partir du 17 mars 1993. Mais le reste des troupes françaises présentes au Rwanda avant le 8 février 1993 (deux compagnies) devaient être cantonnées à Kigali à partir du 17 mars, jusqu'à leur remplacement par une force internationale neutre convenue de commun accord avec les deux parties (c'était la Minuar). Donc d'après ces accords de Dar-es-Salaam en mars 1993, ces deux compagnies pouvaient attendre l'arrivée de la Minuar.

Yamgnane: Je renonce à ma question qu'on posera aux politiques quand ils (re)viendront

Quilès: Remerciements.